



Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 22
Suffrages exprimés: 25

République Française

Délibération N° 2023-13
Conseil Municipal du 22 Février 2023

DATE DE CONVOCATION : 16 Février 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – P. ORMECHE – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – A. DUBRUN – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – P. BERTON – C. RAFIN – J. MARTINEAU – P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : K. PERROIS donne pouvoir à M. VILLEGER – H. ROSARIO donne pouvoir à E. CLEMENTEL – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : F. GUIRAO – S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M.A. CHEVALIER

OBJET : INSTALLATION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU La délibération N° 2021-135 du 15 décembre 2021 relative à la création d'un Comité Social Territorial commun à la Commune et au Centre Communal d'Action Social/résidence Félix Gaillard

VU la délibération N° 2022-50 du 18 mai 2022 fixant à 4 le nombre de représentants de chaque collège (employés et employeurs)

CONSIDÉRANT que les élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022.

Les noms du collège employés ayant obtenu un siège sont :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
PELLETIER Marylise	PHILIBERT Patrice
LASSALLE Raphaël	DEHOUS Catherine
SANTOS Vanessa	MAUTRE Patricia
RAMES Sylvie	CHARTIER Roselyne

Il est proposé de renouveler le mandat des membres du collège employeur jusqu'aux prochaines élections municipales soit :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
VILLEGER Mickaël	GAI Karine
DEGRANDE Thierry	RAFIN Claire
LAFAYE Bernard	BOURGEAU William
MIGNON Gaëlle	MICHELY Geneviève

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

AR Prefecture

016-211600903-20230222-2023_13-DE
Reçu le 28/02/2023

Entendu les explications du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 25 VOIX POUR :**

- Confirme l'installation du Comité Social Territorial commun à la Commune et au Centre Communal d'Action Social/résidence Félix Gaillard et propose en conséquence les candidatures des membres du collège employeur telles qu'elles apparaissent ci-dessous :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
VILLEGER Mickaël	GAI Karine
DEGRANDE Thierry	RAFIN Claire
LAFAYE Bernard	BOURGEAU William
MIGNON Gaëlle	MICHELY Geneviève

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE